



SECTION
DU
VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var place
besagne 83000 Toulon

Tél fixe : 04-94-03-82-90

Tél portable : 06-88-37-36-97

mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

Le Projet de Nouveau Réseau de Proximité (PNRP)

Eh oui, on change de nom ! Exit la géographie revisitée ou la déconcentration de proximité (termes il est vrai peu explicites!), et appelons les choses par leur véritable nom : le **NOUVEAU RESEAU DE PROXIMITE**.

Le DDFIP nous a d'ailleurs affirmé qu'il s'agit bien à ce stade d'un projet, que le dialogue est ouvert avec l'ensemble des interlocuteurs (élus, agents, OS), avant un arbitrage en octobre. La concertation est primordiale aux yeux de la Direction... qui nous indique par ailleurs que concertation ne vaut pas acceptation des modifications !

La guillotine n'est donc pas loin !

L'équipe de commandement se déplacera dans le réseau afin expliquer cette restructuration aux agents, dès cette semaine.

Une convention des cadres A se tiendra le 04/07 et celle des cadres B/C à l'automne.

Donc concrètement :

L'organisation :

Ce PNRP s'articule autour de la création de 6 Services de Gestion Comptable (SGC) chargés de la production industrielle budgétaire et comptable (le comptable sera principal avec la responsabilité personnelle et pécuniaire).

Chaque responsable de SGC sera secondé par 2 CDL (Conseillers aux Décideurs Locaux), un basé au siège du SGC, le second, au siège de l'autre EPCI (1 SGC = 2 EPCI). Ces CDL seront des cadres administratifs.

En ce qui concerne les SGC, l'extension de la mise en place des SFACT (services facturiers) et la volonté ministérielle de déploiement des agences comptables laisse présager un basculement complet vers la territoriale.

À ce sujet, l'agence comptable de Hyères semble avoir été validée.

Les accueils de proximité ne seront en fait que des points de contacts :

- présentiels : permanences **ponctuelles** d'un agent DGFIP (ou un binôme), selon un calendrier établi à la demande de l' élu et uniquement sur rendez-vous,
- distanciels : prise de rendez-vous par le personnel communal et contre appel DGFIP avec la possibilité de visio conférence.

Le calendrier :

Janvier 2020 :

- spécialisation de toutes les trésoreries mixtes hors agglomération de Toulon (RAN) au 1er janvier, par transfert du recouvrement vers les SIP : **AUPS, BARJOLS, BESSE/ISSOLE, LE LUC, LE MUY, FAYENCE, LE LAVANDOU, ST MAXIMIN**
- Fusion La seyne municipale/ six fours, et installation aux Playes.

Janvier 2021 : après les élections municipales

- spécialisation des trésoreries de Toulon par transfert du recouvrement aux SIP (**CUERS, SOLLIÈS, ST CYR, LA VALETTE, OLLIOULES, LE BEAUSSET**)
- **DISPARITION DES TRESORERIES** (**AUPS, FAYENCE, LE MUY, BARJOLS, SAINT MAXIMIN, LE LUC, BESSE/ISSOLE, GRIMAUD, LE LAVANDOU, SOLLIÈS, CUERS, ST CYR, OLLIOULES, LE BEAUSSET, LA VALETTE**).
- Et **transformation en SGC** pour : **BRIGNOLES MUNICIPALE, DRAGUIGNAN MUNICIPALE, HYÈRES MUNICIPALE, TOULON MUNICIPALE, LA SEYNE/SIX-FOURS/ST CYR, FREJUS.**

Implantation d'Accueils de proximité, sans aucune possibilité d'affectation ou de mutation d'agents DGFIP !

- Début du regroupement de la gestion hospitalière sur un unique poste départemental à Toulon
- recentrage du SIP et SIE sur Toulon : **LES SECTEURS DE LA VALETTE ET SOLLIÈS/CUERS REJOINDRONT LE SIP/SIE DE HYÈRES ET CELUI DES COMMUNES DE L'OUEST SERA TRANSFÉRÉ À LA SEYNE.** La taille critique de 50 emplois sera donc respectée.

Janvier 2022 :

- fin des travaux de regroupement de la gestion hospitalière (M21)
- spécialisation M22 (gestion des EPAHD) sur la pairie départementale ou sur un SGC
- fermeture définitive de la totalité des services de St Tropez

Suppression d'emplois :

Sans surprise, comme à son habitude, le DDFIP n'a communiqué aucune indication quant à la volumétrie des suppressions d'emplois dans le Var... *C'est pourtant bien le cœur du problème ! Comment les agents peuvent-ils se projeter, sans connaissance réelle de la situation des effectifs ! Quelle hypocrisie gouvernementale !!*

Volet RH :

Suite à l'application des nouvelles règles de gestion en 2020, des priorités seront accordées aux agents afin de suivre leur missions ! *Mais les services étant supprimés, il n'y a pas vraiment le choix !*

D'après la Direction, les CVT (Conditions de Vie au Travail) seront améliorées par la mise en place d'équipes plus étoffées. Les possibilités de travail à distance ou de travail à domicile seront maintenues, voire étendues sous certaines conditions.

Mais quid des trajets journaliers dont la distance et le temps vont grandement s'allonger? Quid de l'impact financier pour les agents? Quid de la fatigue engendrée, de la santé physique et morale ?

La Direction souligne l'accompagnement financier des agents lors de ces restructurations.

Nous vous enverrons les modalités pratiques ultérieurement.

Les frais de déplacement des agents assurant les permanences dans les points de contact seront pris en charge.

Ouf !

Si vous êtes obligés de déménager, vous pourrez bénéficier des frais de changement de résidence (*c'est la moindre des choses!*) ou quitter la fonction publique avec l'indemnité de départ volontaire (*Oui, vous serez accompagnés vers la sortie !*)

À noter qu'une balf départementale sera créée afin que les agents puissent directement poser leurs questions ou exprimer leur avis, sous contrôle d'un modérateur.

Autres informations :

Les amendes, les CDIF, les SPF et le PRS sont hors champ d'application de cette restructuration.
Le contrôle fiscal sera regroupé en 2 pôles (Toulon et Draguignan) avec des antennes (mais pas toutes celles existant actuellement)
L'EDR sera préservée. *Et sûrement largement sollicitée !*

Analyse :

Comme vous le voyez, l'explication des cartes que nous vous avons envoyées dès hier matin est conforme aux propos de la Direction.

Il est très difficile pour les représentants des personnels que nous sommes, de rester impassibles devant de telles annonces. Oui, attention à la division voulue par notre ministre ! Il ne faut surtout pas croire que seul le SPL est touché !

Couplez cela avec la loi de transformation de la fonction publique, avec l'intervention du préfet dans ce projet NRP et vous comprendrez que c'est bien la totalité des Finances Publiques qui est en cours de destruction !

Que restera-t-il dans les SIP quand le PAS fonctionnera, quand la TH aura disparue, quand il n'y aura plus de déclarations ? Et pour le contrôle, ce mot commence à être synonyme d'accompagnement, et perd toute sa valeur !

Qui sera volontaire (ou pas) pour se voir transférer dans l'administration pénitentiaire ? Ou une autre administration ?

Serons-nous encore à nous opposer entre ex-filières ?

Nous sommes tous attaqués, et tous dans la même tourmente.

Ce plan était dénommé NEXT chez France Télécom !

<https://www.focus-emploi.com/3689470/france-telecom-le-plan-machiavelique/>

Une seule solution : RETRAIT DU PLAN DARMANIN

FO premier syndicat dans la fonction publique d'État

Permanente : Anne MAURICE

Secrétaire Départementale : Sophie DEGEILH

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.